

# Snes Créteil *info*

Snes Créteil Info [www.creteil.snes.edu](http://www.creteil.snes.edu) - Tél : 08.11.11.03.83 - Fax : 01.41.24.80.61 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger, 94 112 Arcueil cedex

## Formation des enseignants - Infos brèves n° 1

Après la course des journées d'accueil d'un bout à l'autre de l'académie, votre installation dans votre nouvel établissement, la préparation de vos premiers cours, la question suivante peut vite se poser : vais-je tenir l'année entière ?

Quoi de plus normal avec seulement trois heures de décharge ! On est bien loin du 1/3 temps devant élèves exigé par le SNES-FSU, permettant de suivre une formation conséquente pour un métier qui s'apprend. Avec seulement trois heures de décharge, c'est un emploi du temps condensé, une formation mal assimilée au regard de la fatigue et de la surcharge de travail qui accompagne la première année.

Le SNES n'a cessé de demander auprès du ministère un autre temps de service afin de redonner à l'année de stage tout son sens, et à terme de revaloriser nos métiers pour les rendre plus attractifs. Ces revendications continuent d'être portées tout comme celle de répondre à la crise du recrutement par des pré-recrutements qui rendraient prioritaires les études et le succès aux concours pour les étudiants qui souhaitent passer les concours d'enseignement.

Dans le même temps, la priorité du secteur Entrée dans le Métier de l'Académie de Créteil est de vous aider, de vous conseiller et de vous accompagner tout au long de cette première année de stage. Vous nous croiserez lors de vos journées de formation, alors n'hésitez pas ! Nous sommes là pour vous aider.

**RECRUTER  
ET FORMER LES  
ENSEIGNANTS  
DE DEMAIN**

**C'EST URGENT !**

- POUR UNE ANNÉE DE STAGE A  
1/3 TEMPS APRÈS LE CONCOURS

- POUR DES PRÉ-RECRUTEMENTS  
DES LA LICENCE

- POUR UN PLAN PLURI-ANNUEL  
DE RECRUTEMENT A LA HAUTEUR  
DES BESOINS DES COLLEGES ET  
DES LYCEES

SNES  
SNEP  
SNUEP



## Logement : pas de stagiaires en galère !

Pas encore de salaire, mais déjà un loyer (et quel loyer !), à payer. Ne restez pas dans l'embarras si vous n'avez pas encore pu vous loger. Des aides existent (voir sur le site du SNES Créteil, rubrique Les personnels / Action Sociale), et le rectorat peut vous aider. N'hésitez pas à nous contacter.

## CLES et C2I : rien ne presse !

Extraits du décret du 23 août 2013 :

« les candidats ayant subi avec succès les épreuves d'un des concours organisés au titre des sessions 2012 et 2013 peuvent être titularisés nonobstant l'absence de détention du CLES ou du C2I. Les agents qui ne détiennent pas ces certifications à la date de leur titularisation sont tenus de suivre, dans un délai de trois ans à compter de cette date, les actions de formation mises en œuvre en vue de la préparation de ces qualifications et de se présenter aux certifications correspondantes. »

**Grève  
interprofessionnelle  
Le 10 septembre  
pour nos retraites !**

Qu'on soit jeune ou moins jeune, la nouvelle réforme des retraites, c'est la triple-peine pour les salarié-e-s ! Les cotisations salariales en hausse, alors que l'indice est bloqué depuis 2010, c'est un salaire réel en baisse...

La désindexation des pensions et des retraites, c'est moins de pouvoir d'achat pour les retraité-e-s...

L'allongement de la durée de cotisation à 43 ans, c'est une retraite à taux plein de moins en moins certaine pour la plupart d'entre-nous...

Alors tou-te-s en grève à l'appel de la FSU, la CGT, FO et SOLIDAIRES mardi 10 septembre 2013

**manifestation République / Nation 14h**

## Stagiaires :

**vous avez besoin du SNES, le SNES a besoin de vous...**

**ADHEREZ AU SNES-FSU !!**

## CONTACTEZ LE SNES-FSU

[stagiaires@creteil.snes.edu](mailto:stagiaires@creteil.snes.edu)

06 95 47 01 40 (n° réservé aux stagiaires !)

Posez-nous vos questions, faites nous part de vos premières expériences.